



« Qu'aurions-nous gagné à détruire l'aristocratie des nobles si elle est remplacée par celle des riches? »
Marat, Réclamations de ceux qui n'ont rien contre ceux qui ont tout, 30 juin 1790

EDITORIAL

La MAISON de ROBESPIERRE enfin consacrée à sa mémoire

Elle est ainsi dénommée parce que Maximilien Robespierre l'occupa de 1787 jusqu'à son départ pour les Etats-généraux à Versailles en avril 1789.

Ce sont les historiens de la Société des Etudes Robespierristes qui, le 24 octobre 1933, lors d'une cérémonie présidée par M. Lemelle, maire d'Arras, voulurent marquer solennellement le caractère historique de cette maison en y apposant une plaque de marbre.

Construite en 1731 et passée par les mains de dix propriétaires successifs, c'est en 1990 que la maison put être acquise par la ville d'Arras. La délibération prise le 20 novembre 1989, précise que c'est « *en vue de la création d'un musée* » que la municipalité se propose d'acquérir cet immeuble.

Abandonnée, restaurée, et enfin «consacrée»

En 1996, la municipalité étant renouvelée, Me Bleitrach, avocat et président de l'association rappelle la promesse faite depuis longtemps de restaurer cette maison qui se dégrade.

En 1997 la maison disparaît sous les bâches et les échafaudages: la restauration est confiée aux soins experts des Compagnons du Devoir, supervisée par un architecte des Monuments historiques.

Lors du Conseil municipal du 26 mai 1997 le maire précise que la maison sera louée à ces mêmes Compagnons, qu'elle restera ouverte au public avec un programme muséologique allégé et que les Amis de Robespierre « *seraient consultés pour la définition de ce site culturel* ».

Le 5 juin 1999, la maison Robespierre superbement rénovée est inaugurée.

Le rez-de chaussée est entièrement consacré à une exposition de chefs-d'oeuvre des Compagnons et à

Dans ce numéro

- Page 2 : La plaque Robespierre
Chacun en pensera ce qu'il voudra...
- Page 3 : Chronique de la révolution à Toulouse 1
- Pages 4-5: Les dossiers de *L'Incorruptible* :
Robespierre contre les excès de quelques
représentants en mission
- Page 6 : La révolution et la culture
La révolution, les femmes et le divorce
- Page 7 : Brèves
Ce qu'ils ont dit de Robespierre : Marat
- Page 8 : Le jeune état soviétique et la révolution
française
Robespierre et la franc-maçonnerie
L'Incorruptible fait peau neuve

leur histoire. Seul un mur du sas d'accueil est réservé à Robespierre : un buste en bronze (copie de celui de Cladel à l'hôtel de Ville) quelques objets en vitrine, et une évocation en gravures du Robespierre arrageois.

Désormais signalée en ville par des panneaux, la Maison Robespierre attire régulièrement les touristes qui expriment souvent leur déception d'y trouver si peu d'évocation du célèbre personnage.

Les Amis de Robespierre multiplient les démarches et les appels (notamment en une pétition qui recueille 6 000 signatures) pour que, sitôt libérée, la Maison devienne enfin un lieu consacré à la mémoire de Robespierre. Le 22 décembre 2016 le conseil municipal d'Arras décide, que, les Compagnons libérant les lieux, un Comité scientifique sera chargé de « *définir le projet historique, et muséographique de la Maison Robespierre* ».

Ce ne fut donc pas une guerre de cent ans mais presque, puisqu'il fallut batailler 94 ans pour qu'aboutisse le projet de faire de la Maison Robespierre un lieu consacré à sa mémoire.

LES AMIS DE ROBESPIERRE peuvent se féliciter d'avoir durant 30 ans assumé la relève de ce difficile combat pour que le plus illustre des Arrageois trouve sa juste place dans sa ville natale et dans sa maison.

I'A.R.B.R.

LA REVOLUTION AU PAYS DE ROBESPIERRE

14 OCTOBRE 1923 UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE D'IMPORTANCE

« C'est le dimanche 14 octobre 1923 que le Comité du Monument Robespierre et la, Société des Études Robespierristes ont apposé une plaque commémorative sur la Maison que Robespierre habita à Arras. Des discours furent prononcés par MM. Rouannet, Campagnac, et A. Mathiez. M. Mathiez fit, au cercle républicain, une conférence sur la vie et l'œuvre de Robespierre. » C'est ainsi que la Revue du Nord (année 1923, volume 9 n°36) rendit compte de l'événement.

Pour le promeneur amoureux des petites rues du centre ville il est assez facile de trouver la « Maison de Robespierre. » Bientôt, on l'espère, il pourra s'y arrêter et s'instruire à l'intérieur de ce que fut la vie et l'œuvre du plus célèbre de ses occupants. Aujourd'hui seule cette plaque, désormais bien lisible permet au touriste de vérifier de visu que l'immeuble, n'est pas cette « triste demeure dans une rue obscure ».

On ne peut que louer cette initiative de la SER, au sortir de la guerre, d'avoir su convaincre M. Lemelle, le Maire d'Arras, avocat de son état, de rappeler ainsi la mémoire du grand révolutionnaire, d'autant que l'opposition de groupes cléricaux d'Arrageois hostiles « à cette glorification du crime, une insulte à nos ancêtres » s'était montrée particulièrement virulente avant-guerre.

Le maire d'Arras, dans son discours d'accueil remercia ainsi la SER et le Comité :

« ...Cette plaque commémorative rappellera à nos concitoyens que

Robespierre vécut dans cette maison et y tint son cabinet d'avocat aux États d'Artois. L'histoire est parfois décevante par sa lenteur à rendre justice aux grands hommes de notre passé. Maximilien Robespierre est au nombre de ces acteurs de la Révolution que les historiens du directoire, de l'empire et de la restauration ont systématiquement méconnus ou défigurés.



Plaque commémorative sur la maison de Robespierre à Arras

Les républicains ne sauraient trop témoigner leur reconnaissance aux savants qui contribuent par leurs recherches dans les documents d'époque et leur étude critique à effacer l'ingratitude de la postérité à rendre enfin justice aux hommes et aux événements leur véritable caractère. Le culte de la Vérité auquel vous êtes attachés passionnément rend, Messieurs, votre œuvre particulièrement sympathique. Soulevant les voiles du passé vous vous efforcez de donner au fils de notre Artois, enfant de notre cité, la justice qui lui fut jusqu'ici refusée. ».

Mais cette sympathique manifestation ne fut pas du goût de tout le monde. Cela déclencha les passions dont la presse fit écho. D'un côté, l'Avenir, le Réveil du Nord, l'Eclaireur du Pas-de-Calais considérèrent qu'il s'agissait là d'un devoir, le beffroi, la Croix, et l'avenir s'engagèrent dans une véritable polémique avec les arguments anti-robespierristes connus et le « poète E. Poiteau y alla de ses vers plats :

*« Aux doux pays d'Artois, il nous manquait un temple :
Celui de la folie ! Il nous manquait un Dieu ;
Celui de la Terreur, debout en son milieu
Pour qu'en se souvenant le peuple le contemple ... »*

En 1925, Sans doute les « Camelots du Roi », nous dit un rapport de police, déboulonnèrent la plaque. On la remit au niveau du premier étage et il fallait avoir vraiment la tête ailleurs pour la découvrir. Elle ne retrouva sa place qu'en 1995 lors de la rénovation de l'immeuble.

Aujourd'hui, mis à part quelques auto-collants rageurs sitôt arrachés que posés, rien ne vient plus altérer l'évocation de l'Incorruptible. Elle permet au promeneur curieux de se laisser aller à rêver que s'il continue sa route vers le théâtre tout proche ou l'abbaye à l'autre, il pourrait bien croiser Maximilien ou sa sœur rentrant de promenade.

Alcide Carton

CHACUN EN PENSERA CE QU'IL VOUDRA...

Il est parfois des déclarations, discours ou écrits de la période révolutionnaire qui nous rappellent étrangement les situations nationales ou internationales que nous vivons aujourd'hui. Mais peut-être que tout le monde n'a pas la même lecture de ce qui s'est dit alors, ou de ce qui se passe aujourd'hui. Cette rubrique propose un extrait de discours sans commentaire. Ainsi, chacun en pensera ce qu'il voudra...

« O nous tous qui nous glorifions du titre de citoyen ! Demandons que les lois soient faites pour tous, que toute injustice soit réparée quel que soit l'état et la qualité de celui qui l'a commise ». Robespierre, dans son mémoire sur l'affaire Deteuf

LA REVOLUTION EN PROVINCE

CHRONIQUES DE LA REVOLUTION A TOULOUSE (1)

Comment la Révolution française fut-elle vécue à Toulouse ? Quelles en furent les originalités, mais aussi les points communs avec les événements qui se déroulaient à Paris et dans les grandes villes ? C'est ce que nous tenterons d'établir dans cette série d'articles consacrés à la Révolution à Toulouse. Les faits et anecdotes cités sont principalement tirés d'un ouvrage écrit en 1986, à l'approche du bicentenaire, par Jacques Godechot, un historien qui a enseigné à l'Université de Toulouse Le Mirail, aujourd'hui Université Jean Jaurès.

Un cahier de doléances original à Toulouse

La rédaction des cahiers de doléances suscita, à Toulouse comme ailleurs, d'importantes discussions dans la population. Si les élites de Toulouse comprenaient et parlaient le français, pour le peuple, la langue d'usage était bien-sûr l'Occitan, qu'à l'époque on appelait le « patois ». Les discussions sur les doléances à présenter au roi eurent donc lieu très souvent en Occitan. Pour en donner une idée, voici quelques doléances d'un petit propriétaire, qui était jardinier dans la proche banlieue de Toulouse et qui s'appelait Michel Bourrel. L'originalité de ce jardinier réside dans le fait qu'il fit paraître ses propres **douléensos** » (doléances), assorties d'une critique du cahier de la ville, le tout en vers et sous la forme d'un dialogue avec un autre jardinier surnommé La Vertat (la Vérité). Ce dialogue fictif entre deux compères sur un sujet politique, sous une forme versifiée et bien-sûr en Occitan, descend en droite ligne d'une vieille tradition occitane, les **Jocs partits**, qui remonte à

l'époque des Troubadours, c'est-à-dire au Moyen Age.



Dans ses « douléensos », Bourrel était très catégorique sur la nécessité de l'égalité devant l'impôt. Voici ce qu'il écrit : « *Disi qué tout contribuen generalmente a touts cargos rouyalos ou non rouyalos, tailhos ou autros impositious de kino espéço de natura képescon estre sen distinciou.* » Ce qui signifie : « *Je dis que tous doivent contribuer généralement à toutes les charges royales ou non royales, tailles et autres impositions de quelque espèce de nature qu'elles puissent être, sans distinction.* » Notre jardinier demandait également une profonde modification de la composition des Etats du Languedoc. Cette assemblée, dont le rôle consistait surtout dans la répartition de l'impôt, mais pas seulement, était composée des 25 archevêques ou évêques de la province, d'un nombre égal de barons, siégeant les uns chaque année par privilège, les autres à tour de rôle, et de 68 membres pour le Tiers état, mais qui étaient désignés d'une manière peu

démocratique. Selon Michel Bourrel, les Etats devaient être élus pour un an seulement et ne comprendre que des représentants des villes et des villages, ce qui excluait les nobles et le haut-clergé, bien évidemment. Bourrel se livrait également à une apologie du roi et de son ministre Necker qui, disait-il, « *désirent tous deux que le pauvre paysan mange un peu de saucisse* ». Ce détail amusant montre bien que le roi était encore populaire à cette époque. Ceci dit, Maître La Vertat n'approuvait pas toutes les doléances du Tiers de Toulouse. Par exemple, il n'était pas d'avis qu'on supprimât les lettres de cachet qui étaient tant critiquées, car le roi, disait-il, devait pouvoir en user contre les Grands de la Cour. Voici comment il l'écrivait :

« *Que nostre rey de França*

Que notre roi de France

Auge la facultat, lo dret et la pouissanço

Ait la faculté, droit et puissance

De las decerna, amic, dins de certenis cas,

De les decerner, ami, dans certains cas

Et contro aquelés Grands, a la Cour estaquats... »

Contre ces Grands attachés à la Cour

On voit que, si le roi jouissait encore d'une certaine popularité, ce n'était pas le cas pour les Grands du royaume, et notamment les courtisans de Versailles. Bourrel estimait par ailleurs qu'il fallait supprimer les prisons royales, telles que Vincennes ou la Bastille. Pour cela, les événements n'allaient pas tarder à lui donner satisfaction... ce que nous verrons dans la suite de cette chronique.

Anne-Marie Coustou Miralles

LES DOSSIERS DE L'INCORRUPTIBLE

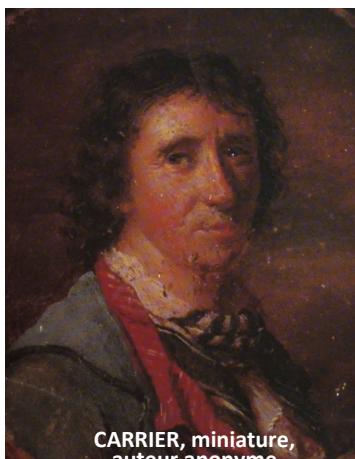
ROBESPIERRE CONTRE LES EXCES DE QUELQUES REPRESENTANTS EN MISSION.

Michelet, pourtant fort peu suspect de sympathie envers Robespierre écrivait: « *Ce qui honore le plus Robespierre, c'est sa lutte contre les représentants en mission. [...] Robespierre, très justement, poursuit à mort trois ou quatre scélérats qui déshonoraient l'Assemblée.* » (1)

Et effectivement, au début de l'année 1794, Robespierre et le Comité de Salut public rappelèrent bon nombre de représentants en mission dont plusieurs s'étaient largement compromis dans des crimes injustifiables et autres prévarications outre-passant largement leur mission originelle de faire cesser les troubles contre-révolutionnaires de 1793 et d'affermir la République une et indivisible. (2)

Ces proconsuls impliqués dans la Terreur, menacés par Robespierre, devinrent de vils valets, avant d'être ses plus implacables ennemis. (3)

Carrier, le bourreau de Nantes

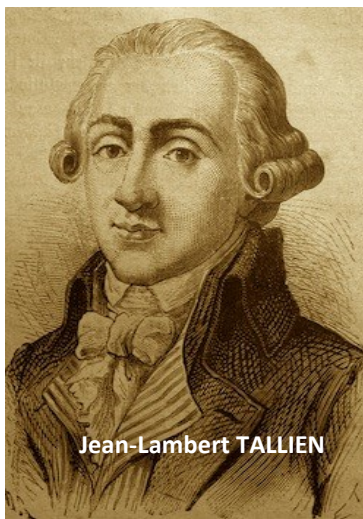


CARRIER, miniature, auteur anonyme

Ainsi le sinistre Carrier, qui s'était distingué par une répression féroce à Nantes durant l'hiver 1793-1794 utilisant les célèbres noyades dans la Loire afin d'accélérer les exécutions, était rappelé par un arrêté du Comité de salut public du 8 février 1794. (4) C'est d'ailleurs suite à une mission à Nantes de son jeune agent Marc-Antoine Jullien que le comité se décida à faire cesser les agissements

coupables de Carrier en le rappelant au sein de la Convention. (5) Dans une lettre adressée à Robespierre, Jullien était sans ambiguïté: « *Je t'ai promis quelques détails, mon bon ami, sur Carrier et sur Nantes; je ferai connaître au comité le mal que j'ai vu. [...] J'ai vu dans Nantes l'ancien régime. [...] Il faut, sans délai, rappeler carrier.* » (6)

Tallien au nom de la « Fontenai »



Jean-Lambert TALLIEN

Le même Jullien, longuement présent à Bordeaux ne cessera d'attirer l'attention du Comité de Salut public sur Ysabeau et Tallien, représentants en mission abusant de leur pouvoir absolu sur la ville jusqu'à leur rappel. Jullien attirera l'attention sur « *Bordeaux, foyer de négociantisme et d'égoïsme* » (7) et sur la corruption d'Ysabeau et de Tallien, que manipulait « *La Fontenai, que le Comité de Salut public aura sans doute fait arrêté.* » (8) Tallien rentrera à Paris, apeuré, angoissé par ses actes commis à Bordeaux, et terrorisé par la loi du 22 prairial an II- 8 juin 1794 interprétée comme une menace directe contre leur vie par de nombreux conventionnels. Robespierre dira: « *Tallien est un de ceux qui parlent sans cesse avec effroi, et publiquement de guillotine, comme d'une chose qui les regarde, pour avilir et pour troubler la Convention nationale.* » (9)

Lyon sera détruite

Dans la liste des représentants en

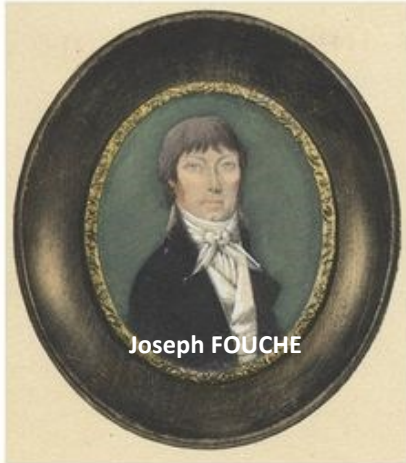


Jean-Marie COLLOT-D'HERBOIS

mission s'étant particulièrement compromis par leur exagération et leurs crimes se trouve naturellement Joseph Fouché. Il avait été adjoint à Collot-d'Herbois le 30 octobre 1793 afin d'appliquer la répression à Lyon qui venait d'être reprise par les armées républicaines le 12 octobre 1793 après sa révolte fédéraliste et le supplice du Jacobin lyonnais Châlier. La Convention avait décidé que « *La ville de Lyon sera détruite [et] portera désormais le nom de Ville-Affranchie.* » (10) Très proche de Robespierre, Couthon avait montré avec raison beaucoup de modération dans l'application restée essentiellement symbolique du décret de la Convention. Lui succédant, Collot-d'Herbois et Fouché allaient au contraire mettre beaucoup de zèle à faire couler le sang dans une terrible répression, les mitraillades au canon sur les prisonniers dans la plaine des Brotteaux le 14 frimaire an II-4 décembre 1793 constituant l'apogée de l'horreur. (11) Membre influent du Comité de Salut public, Collot-d'Herbois n'en recherche pas moins l'approbation de l'Incorruptible, lui envoyant plusieurs lettres en le sollicitant et en recherchant son consentement à ces mesures criminelles. (12) Las, Robespierre n'enverra aucune réponse en ce sens, ce que déplorera d'ailleurs Collot-d'Herbois dans un autre courrier adressé à Duplay, le menuisier et hôte de Robespierre. (13) Charlotte Robespierre a relaté l'écœurement de son frère devant l'ampleur des crimes commis à Lyon par Collot-d'Herbois et

Fouché: « On sait de quelle manière l'un et l'autre s'y conduisirent; on sait qu'ils firent ruisseler le sang par torrents et plongèrent la seconde ville de la république dans l'épouvante et la consternation. Robespierre en fut outré. » (14)

La « triste figure » de Fouché



Le 7 germinal an II-27 mars 1794, deux arrêtés du Comité de Salut public rédigés par Robespierre lui-même rappelaient Fouché à Paris en des termes extrêmement fermes et culpabilisants : « Le représentant Fouché se rendra sur-le-champ à Paris pour donner au Comité de Salut public les éclaircissements nécessaires sur les affaires de Commune-Affranchie. » (15) Robespierre précisait d'ailleurs: « Que l'oppression d'un seul [patriote] serait un triomphe pour les ennemis de la Révolution et un coup mortel porté à la Liberté. » (16) Revenu à Paris pour se justifier, Fouché subit les foudres de Robespierre:

« Fouché était pâle et tremblant. Il balbutia quelques excuses et rejeta les mesures cruelles qu'il avait prises sur la gravité des circonstances. Robespierre lui répondit que rien ne pouvait justifier les cruautés dont il s'était rendu coupable. » (17)

Menacé et apeuré, Fouché se réfugia dans les intrigues souterraines ou de coulisses, où il excellait, afin de fomentier le complot qui aboutira au 9 Thermidor. La bataille éclata aux Jacobins fin messidor. Après avoir dénoncé la culpabilité de Fouché, Robespierre le fit rayer de la Société des Jacobins le 26 messidor an II-14 juillet 1794. L'Incorruptible en fit un

portrait peu flatteur mais assez juste: « Craint-il les yeux et les oreilles du peuple? Craint-il que sa triste figure ne présente visiblement le crime, que six mille regards fixés sur lui ne découvrent dans ses yeux son âme toute entière, et qu'en dépit de la nature qui les a cachés, on y lise ses pensées? Craint-il que son langage ne décèle l'embarras et les contradictions d'un coupable? » (18)

L'Incorruptible contre les abus de la Terreur

Ce combat farouche contre ces quelques députés en mission qui abusèrent de leur pouvoir en versant inutilement le sang et en s'enrichissant personnellement est à mettre au crédit de Robespierre.

Certes, il conviendra d'examiner sa responsabilité dans l'instauration de la Commission d'Orange, de la loi du 22 prairial et du maintien constant de la mission de Lebon dans le Pas-de-Calais mais sans occulter la responsabilité collective et bien réelle de l'ensemble des membres du Comité de Salut public. Robespierre, figure essentielle du gouvernement révolutionnaire en l'an II, n'en a pas moins, n'en déplaie à ses détracteurs, dénoncé et combattu les abus de la Terreur.

Michelet, qui rappelons-le ne l'aimait guère, a eu raison d'écrire:

« Rien n'honore plus Robespierre que cette circonstance: les principaux auteurs de sa chute furent les deux pires hommes de la France, Tallien et Fouché. » (19)

Bruno DECRIEM

NOTES:

- 1: Michelet (Jules): Histoire de la Révolution française, tome 2, Éditions Robert Laffont Bouquins, 1979, 982 P. P. 704.
- 2: Ainsi un arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II- 19 avril 1794 rappelle 21 représentants en mission (dont Bernard de Saintes et André Dumont) Recueil des actes du Comité de salut public par Alphonse Aulard, tome 12, P. 681. (Recueil d'Aulard)
- 3: Sur les représentants en mission: Biard (Michel): Missionnaires de la République, éditions Vendémiaire, 2015, 474 P.

- 4: Gomez-Le Chevanton (Corinne): Carrier et la Révolution française en 30 questions, Geste éditions, 2004, 64 P.
- Recueil d'Aulard, tome 10, P. 777-778.
- Le Comité de salut public écrivit à Prieur de la Marne, en mission à Lorient: « Carrier a eu des formes dures; il a employé des moyens qui ne font pas aimer l'autorité nationale. [...] Carrier est usé. »
- 5: Gascar (Pierre): L'ombre de Robespierre, Éditions Gallimard, 1979, 325 P.
- 6: Lettre de Jullien à Robespierre, 16 pluviôse an II- 4 février 1794. (pièce numéro CVIII) dans: Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., tome troisième, P. 44-48, Éditions Mégariotis Reprints, 1978, 395 P.
- Dans une autre lettre adressée à son père le député Jullien de la Drôme, Jullien écrira avec force: « // faut rappeler Carrier qui tue la liberté. [...] Qu'on n'attende pas un jour pour rappeler Carrier. » Papiers inédits, op. cit. P. 52-53.
- 7: Lettre de Jullien fils à Saint-Just, 25 prairial an II - 13 juin 1794. dans Papiers inédits, op.cit. P. 37-43.
- 8: Lettre de Jullien à Robespierre, 11 prairial an II- 30 mai 1794. dans : Papiers inédits, op. cit. P. 32-36.
- Thérèse Cabarrus, ex-marquise de Fontenay et future madame Tallien fut arrêtée par un acte du Comité de salut public du 3 prairial an II-22 mai 1794. Recueil d'Aulard, tome 13, P. 668.
- Soboul (Albert): Portraits de Révolutionnaires, Éditions Sociales/Messidor, 1986, 313 P. P. 299-310: Madame Tallien.
- 9: Robespierre (Maximilien): Œuvres de, tome X discours (5e partie), Presses Universitaires de France, 1967, 655 P. P.496 24 prairial an II- 12 juin 1794.
- 10: Recueil d'Aulard, tome 7, P. 375-376, 12 octobre 1793.
- 11: Sur la mission à Lyon de Collot-d'Herbois et Fouché : Biard(Michel): Collot-d'Herbois Légendes noires et Révolution, Presses Universitaires de Lyon, 1995, 225 P.
- 12: Deux lettres de Collot-d'Herbois à Robespierre : 3 frimaire an II- 23 novembre 1793, Recueil d'Aulard, tome 8, P. 667-670.
- 11 frimaire an II- 1er décembre 1793, Papiers inédits, op.cit., tome premier, P. 333-334.
- 13: Lettre de Collot-d'Herbois au citoyen Duplay, père: 15 frimaire an II-5 décembre 1793, Papiers inédits, op.cit., tome premier, P. 313-315, numéro LXXXVI.
- 14: Robespierre (Charlotte): Mémoires, Nouveau monde Éditions, 2006, 128 P. P. 106.
- 15: Recueil d'Aulard, tome 12, P. 217-218, 7 germinal an II- 27 mars 1794.
- 16: Ibid.
- 17: Robespierre (Charlotte): op. cit. P. 106.
- 18: Robespierre (Maximilien): op. cit. P. 528.
- 19: Michelet (Jules): op. cit. P. 705-706

ECLAIRAGES

La révolution et la culture de juillet 1793 à juillet 1794

Notre ami Maximilien Cuttoli attire notre attention sur les efforts des révolutionnaires en matière de culture et d'éducation populaire, dans un climat de guerre et d'agressions de toutes parts.

Maximilien Robespierre entre au Comité de Salut Public le 27 juillet 1793. Quelques évènements vont jalonner la politique culturelle de la France pendant une année.

En l'honneur du premier anniversaire de la prise des Tuileries, Robespierre choisit le Louvre comme premier « musée de la Nation ». Le peintre David est l'organisateur des collections de la période révolutionnaire et celles de l'ancien régime. Pour Robespierre, ouvrir un musée public est un devoir révolutionnaire, c'est mettre les oeuvres d'art à la disposition du peuple, c'est lui offrir des exemples de patriotisme et de vertu (1). Il devient officiellement « musée du Louvre » le 14 juillet 1800, avec Vivant Denon comme premier directeur.

Le 25 décembre 1793, l'école primaire est rendue obligatoire, les instituteurs et institutrices étant payées aux frais de l'Etat.

Dans la même période, à la Convention, Robespierre propose que

soient décernés à Bara et Viala les honneurs du Panthéon. La cérémonie était prévue le 10 thermidor de l'an II (28 juillet 1794 !)

C'est l'Abbé Grégoire qui propose à la Convention d'ouvrir un concours de manuels scolaires le 3 pluviôse de l'An II (3 janvier 1794).

Le 9 Pluviôse (9 janvier) Coupé de l'Oise présente un rapport devant les députés sur les bibliothèques nationales.

Robespierre présente un rapport sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention Nationale dans l'administration de la République (le 17 pluviôse An II – 14 avril 1794).

Il fait décréter le 25 Germinal An II (14 avril 1794) le transfert des restes de Jean-Jacques Rousseau au Panthéon.

Couthon propose la conservation de plusieurs châteaux et c'est ainsi que l'Assemblée décrète que les maisons et jardins de Saint-Cloud, Bellevue, Mousseaux, Le Raincy, Versailles, Bagatelle, Sceaux, l'Isle-Adam et Vanves ne seront pas vendus (2). Ils seront conservés et entretenus aux frais de la République pour servir aux divertissements du peuple, ou créer des établissements utiles à l'agriculture et aux arts (le 16 Floréal An II – 5 mai 1794). (3)

Maximilien Cuttoli

Notes :

1. « le ciel au-dessus du Louvre » Bernard Yslaïre et Jean-Claude Carrière (Ed. Musée du Louvre)
2. « Georges Couthon, l'ami fidèle de Robespierre » Edité par l'ARBR février 1991 (Maximilien Cuttoli)
3. ibid



Doc G. Photographie de la colonnade du Louvre, érigée de 1667 à 1672.

La révolution, les femmes et le divorce

Discours du député Lequino à l'Assemblée législative, le 17 février 1792

« Chez toutes les nations les femmes ont vécu jusqu'ici dans une dépendance de leurs époux, ou plutôt dans un état vrai d'esclavage, toujours gradué sur le despotisme, dans le système politique du gouvernement. La dureté de cet esclavage décroît en même temps que les peuples deviennent plus policés et que l'instruction s'étend, mais la

mesure de son affaiblissement n'égale pas les progrès de la liberté publique. Nous le prouvons bien, nous qui avons à peu près rompu nos chaînes politiques, et qui n'avons rien fait encore pour la liberté des femmes. Etablissons-la donc aujourd'hui : instituons le divorce ... »

Nos peines

L'ARBR est très affecté d'apprendre le décès de notre fidèle ami Roger Bollu. La dernière fois où nous avons eu l'occasion de le rencontrer c'était lors d'une réunion de notre comité à Arras. Nous avons appris par la suite que ses ennuis de santé l'empêchaient de participer à nos réunions. Il nous manquera. Nous adressons à son épouse et à sa famille nos très sincères condoléances.

Publications

L'Histoire mondiale de la France,

Sous la direction de Patrick Boucheron, Editions du Seuil, Paris, 2017 29 €

A lire, parce qu'écrit de manière « jubilatoire » nous dit dans l'introduction Patrick Boucheron professeur au Collège de France de l'ouvrage qui vient de paraître sous sa direction qui a mobilisé 122 chercheurs spécialistes de leur époque qui disposaient de 4 pages pour évoquer une date et nous présenter ainsi à leur manière leur vision du « roman national ».

La citation d'exergue est de Michelet : « ce ne serait pas trop de l'histoire du monde pour expliquer la France. »

Voilà, par exemple, ce que dit l'auteur de la Révolution Française dans son texte sur l'année 1804 concernant la publication du Code civil : « Le code civil est incompréhensible sans la Révolution française. [...] Les assemblées révolutionnaires ne sont pas parvenues à adopter l'un des trois projets de code proposés par Cambacérès. Mais l'abolition la plus radicale de la féodalité, la sécularisation du mariage, l'institution du divorce, l'émancipation des Juifs, la reconnaissance des droits aux enfants naturels, l'établissement de la liberté de commerce, l'autorisation du prêt à intérêt, l'organisation d'un système judiciaire unifié sous le contrôle du Tribunal de Cassation voilà l'immense héritage de la Révolution que le Code a consolidé et que des générations de Français ont approuvé par leur vote [...]

Notre amie Suzanne Levin a fait une intéressante recension du livre de Micah Alpaugh "Non-Violence and the French Revolution" sur le site Revolutionfrancaise.net.

Adresse de l'article : <https://revolutionfrancaise.net/2016/12/27/676-la-non-violence-revolutionnaire>

Modalités de paiement de la cotisation en ligne

Depuis fin janvier, vous avez la possibilité de faire adhérer un ami ou de ré-adhérer à partir de notre site : www.amis-robespierre.org

Vous cliquez sur le médaillon en première page du site à droite

Vous arrivez sur l'appel à adhérer. Vous cliquez sur "j'adhère et je paie en ligne". Un onglet s'ouvre alors et fait apparaître un formulaire.

Vous remplissez le formulaire et vous validez.

Vous êtes alors redirigé(e) vers le Crédit Mutuel et vous laissez guider en indiquant en référence "adhésion 2017"

Après c'est un problème classique de coordonnées bancaires.



Quand l'ARBR contribue à la formation des professeurs d'histoire... en Italie

« Je m'appelle Adrien Payet, je suis pédagogue spécialisé dans l'enseignement du français et des matières enseignées en français à l'étranger.

L'Ambassade de France en Italie me fait intervenir le 23 mai 2016 à Milan pour former des enseignants d'histoire du programme bilingue. Mon principal objectif avec cette formation est de leur donner envie d'enseigner l'histoire d'une manière vivante et motivante pour les apprenants.

La Révolution Française est bien sûr au programme, c'est pourquoi je souhaiterais savoir s'il vous serait possible de vous interviewer par Skype lors de la conférence ».

C'est ainsi, par le biais du site, que nous avons été sollicités et nous avons bien sûr répondu à cette aimable invitation.

Et ce jeudi 18 mars, l'ARBR dialoguait, cette fois-ci, avec une vingtaine d'enseignants d'histoire et de littérature des lycées bilingues français italiens de Turin.

C'est la seconde fois que ce formateur fait appel à l'ARBR à la grande satisfaction des enseignants, avides de questions sur les objectifs et les activités de notre association.

Une vidéo sur youtube relate l'expérience de Milan (https://www.youtube.com/watch?v=_6XA2jn0U7w)

A quand dans le cadre de la formation continue en France ?

CE QU'ILS ONT DIT DE ROBESPIERRE

Vers la mi-janvier 1792, Marat se décide à rencontrer Robespierre, ce qu'ils n'avaient jamais fait auparavant. Il veut défendre l'idée d'une insurrection populaire dirigée par une dictature provisoire. Robespierre jugera ces propositions « absurdes et violentes qui révoltaient les amis de la liberté autant que les partisans de l'aristocratie ». Voici comment Marat résuma cet entretien :

« Robespierre m'écoutait avec effroi ; il pâlit et garda quelque temps le silence. Cette entrevue me confirma dans l'opinion que j'avais toujours eue de lui, qu'il réunissait aux lumières d'un sage sénateur l'intégrité d'un véritable homme de bien et le zèle d'un vrai patriote, mais qu'il manquait également de vues et de l'audace d'un homme d'Etat ».

LA REVOLUTION VUE DE L'ETRANGER

Le jeune Etat soviétique et la Révolution française 1789—1917

Extrait d'un article de l'historien Victor Daline * paru dans « La révolution française et la Russie », un important ouvrage des éditions du Progrès publié à Moscou en 1989.

La grande Révolution socialiste d'octobre a créé des conditions extrêmement favorables à l'étude de l'histoire de la Révolution.

On connaît l'énorme importance que Lénine attribuait à la Révolution française dans le développement de l'histoire mondiale. Dans un discours prononcé en 1919, il précisait : « Prenez la Grande Révolution française. Ce n'est pas sans raison qu'on la qualifie de « grande ». Pour la classe qu'elle a servie, la bourgeoisie, elle

a fait tant que tout le XIX^e siècle, ce siècle qui a donné la civilisation et la culture à tout l'humanité, s'est écoulé sous le signe de la Révolution française dans tous les coins du monde, ce siècle n'a fait que mettre en œuvre, réaliser par parties, par achever, ce que les grands révolutionnaires de la bourgeoisie française avaient créé ... Quiconque considère l'histoire de façon consciente dira que la Révolution française, bien qu'écrasée, a quand même triomphé, parce qu'elle a donné au monde entier les assises de la démocratie bourgeoise ... qui ne pouvaient plus être éliminées ».

Dès les premiers mois de son existence,

l'Etat soviétique a témoigné un profond respect envers la Révolution française et ses dirigeants.

A Pétrograd, on rebaptisa une rue qui avait porté le nom de deux empereurs, la rue Nikolaevskia, en une rue Marat, et un des quais de la ville s'appela Quai Robespierre.

En application d'un décret du Conseil des commissaires du peuple promulgué sur les instances de Lénine, le premier monument de tous les temps, élevé à Robespierre, fut inauguré en 1918 dans le jardin Alexandre, à Moscou.

* Victor Daline, (1902-1985) historien spécialiste de la Révolution française mondialement connu... (Cf Claude Mazauric AHRF 1986 sur internet)



Bas relief de Robespierre par Lébédieva daté de 1920 (extrait de 50 portraits de Robespierre publiés par l'ARBR)

MISE AU POINT...

A propos d'un article paru le 1er mars dans Télérama, évoquant la relation de Robespierre avec la franc-maçonnerie

Il est attesté que le grand-père paternel de Robespierre a bien été franc-maçon, mais **pas Robespierre lui-même**. Son protecteur et ami l'avocat Buissart l'a été.

Les loges étaient certes actives à Arras à la veille de la Révolution et

surtout fréquentées par les militaires, des nobles et des ecclésiastiques. Emile Lesueur, membre de la SER à ses débuts, a publié un ouvrage sur la Franc-maçonnerie en Artois.

On a parfois suggéré, sans

aucune preuve, que les ROSATI (anagramme d'ARTOIS) étaient une société secrète proche des francs-maçons (née le 12 juin 1778 à Arras, société littéraire anacréontique et bachique dont Robespierre fut membre).

L'Incorruptible fait peau neuve

Le prochain bulletin commémorera le trentième anniversaire de l'A.R.B.R., en même temps que la parution du n° 100. Nous avons souhaité commencer l'année avec une nouvelle présentation de *L'Incorruptible*, que nous espérons plus aéré, plus sobre, plus facile à lire. Il comporte huit

pages et chaque article s'insère dans une rubrique spécifique. Il est possible que des modifications de détail soient nécessaires dans les prochains numéros. Faites-nous part de vos remarques ou suggestions.

Le comité de rédaction